



**EXTRAIT DU PV DE LA REUNION ORDINAIRE DU CSE CNP ASSURANCES**  
**Séance du 22 février 2022**

**Point V de l'ordre du jour : Information et consultation sur le projet de bilan social 2021.**

Bérengère GRANDJEAN invite le CSE à rendre son avis.

Consulté sur le projet de bilan social 2021, le CSE rend un avis défavorable à l'unanimité, par 25 abstentions (*8 voix CFDT, 3 voix CFE-CGC, 5 voix CGT, 5 voix FO et 4 voix UNSA*).

Les organisations syndicales soulignent la richesse des débats. En revanche, certains domaines comprennent des carences, alors que les effectifs de certaines familles sont plutôt orientés à la baisse, ce qui justifie l'abstention de l'instance. Par ailleurs, l'intégration de CNPTI n'explique pas les évolutions de certaines données.

Fait à Paris, le 10 mars 2022,

Brigitte STASZEWSKI

Secrétaire du CSE